



ASSOCIATION DES RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES DU QUÉBEC

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

L'ARRQ ACCUEILLE LE RAPPORT DU GTAAQ AVEC ENTHOUSIASME

Montréal, le 5 septembre 2025 - L'ARRQ tient à saluer l'audace dont a fait preuve le [Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec](#), en proposant qu'une partie de la TVQ sur la consommation de contenus culturels soit spécifiquement attribuée au secteur audiovisuel.

En cette période où notre secteur d'activité traverse une crise sans précédent, ce rapport, bien qu'il parle de « souffler sur les braises », fait l'effet d'un véritable vent de fraîcheur et rallume l'espoir au sein de notre communauté. Une telle mesure, si elle se concrétise, offrirait des leviers essentiels et pérennes pour soutenir et relancer notre écosystème.

Il est primordial de rappeler l'importance fondamentale du secteur audiovisuel au Québec, qui agit comme un véritable vecteur de cohésion sociale et d'appartenance collective. Le Groupe de travail le rappelle avec justesse dans son volumineux rapport.

Après avoir fait un portrait de la situation critique de notre culture audiovisuelle face aux bouleversements accélérés par l'arrivée des plateformes numériques étrangères et les changements dans les habitudes de consommation des Québécois, le Groupe de travail en arrive à 76 recommandations qui font preuve d'écoute et de créativité quant aux solutions proposées. Elles se résument en six (6) grandes interventions, à savoir : renforcer nos institutions Télé-Québec, la SODEC et le CALQ, tout en élargissant leur mandat pour qu'elles deviennent multiplateformes et multiethniques ; faire entrer la culture audiovisuelle dans notre système d'éducation ; soutenir la diffusion des œuvres audiovisuelles en appuyant leur promotion et en appuyant les diffuseurs privés nationaux ; développer une stratégie d'exportation en partenariat avec la francophonie ; adopter un cadre pour les données numériques ainsi que l'intelligence artificielle, et en exploiter les opportunités. Enfin, les membres du Groupe de travail font appel à l'unité et à la concertation des forces du milieu.



ASSOCIATION DES RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES DU QUÉBEC

Même si le Groupe de travail recommande d'augmenter sensiblement le budget de nos institutions publiques, soulignons qu'ils ont respecté le cadre financier qui leur a été imposé, à savoir le 1,6 milliard consacré au financement de l'audiovisuel dans le dernier budget provincial. L'ARRQ salue le parti pris pour la production locale francophone du Groupe de travail quand il souhaite bonifier le crédit d'impôt pour celle-ci.

L'idée de dédier une partie de la TVQ associée à la consommation de contenus culturels tels que les abonnements aux plateformes numériques, les achats d'appareils connectés, les forfaits cellulaires et internet, ainsi que les billets de cinéma, risque de rencontrer de l'opposition. Nous l'appuyons sans réserve, car cette mesure a le mérite de s'appuyer sur une consommation qui véhicule majoritairement une culture étrangère afin de la réinvestir dans la nôtre. C'est d'ailleurs un modèle qui a fait ses preuves en France avec des résultats positifs pour la culture nationale.

Nombre de ces recommandations rejoignent des propositions mises de l'avant par l'ARRQ lors du dépôt de son mémoire. Notamment, la volonté de mettre en place une véritable stratégie nationale de l'audiovisuel, dotée d'un organisme de concertation, permettra de rassembler les forces vives de notre secteur. Le rapport met aussi de l'avant un financement pérenne aux institutions qui subventionnent la production audiovisuelle mais également la mise en place de programmes ciblés qui permettront la production de contenu jeunesse et la promotion de notre culture sur les plateformes numériques et les réseaux sociaux où se trouvent les jeunes. On semble en outre réserver une place de choix pour le documentaire et le cinéma québécois en les associant au mandat de Télé-Québec.

D'autre part, on donne aux séries télévisées à fort potentiel d'exportation de meilleurs budgets via une nouvelle implication de la SODEC en télévision. Face à l'érosion de l'auditoire jeunesse nous souscrivons pleinement à la proposition de faire entrer la culture à l'école en reconnaissant notamment la culture de l'image comme discipline artistique, en créant un cours d'éducation à l'image et en priorisant en tout temps à l'école les œuvres audiovisuelles québécoises. En dotant le Québec d'un diffuseur national fort et rassembleur, Télé-Québec, nous nous donnons les moyens concrets d'offrir un accès élargi à notre culture, tout en détournant l'attention des québécois des plateformes étrangères vers nos œuvres.

De plus, le Groupe de travail innove en faisant de Télé-Québec un incubateur de talent numérique et accorde du financement pour les créateurs numériques et autres Youtubeurs via la SODEC et le CALQ. L'ARRQ avait justement fait valoir qu'il fallait que notre culture soit présente sur les réseaux sociaux, là où se retrouvent la majorité des jeunes auditoires. Finalement, le rapport met de l'avant la nécessité d'assurer de bonnes conditions et un respect du travail de nos créateurs au cœur de nos œuvres en soulignant l'importance



ASSOCIATION DES RÉALISATEURS
ET RÉALISATRICES DU QUÉBEC

d'instaurer un filet social. Bien que nous ne puissions qu'applaudir cette recommandation, nous croyons qu'il aurait été tout autant pertinent de conclure que toutes subventions publiques accordées devraient être conditionnelles à l'application de conditions minimales découlant de l'application de la Loi sur le statut professionnel des artistes.

« L'ARRQ souhaite répondre présent à l'appel à solidarité envoyé par le Groupe de travail. Investir dans notre culture doit être un choix de société et le rapport souligne à juste titre que d'autres sociétés infranationales consacrent 3% de leur budget à la culture alors que le Québec y consacre seulement 1,7%. » soutient Gabriel Pelletier, président de l'ARRQ.

Nous remercions les membres du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec et leurs collaborateurs pour leur impressionnant travail. Nous remercions du même souffle le ministre de la Culture et des communications Mathieu Lacombe pour la mise en place de ce chantier ambitieux. Enfin, nous appelons l'ensemble des partenaires du secteur audiovisuel et des décideurs actuels et futurs à ne pas laisser ce rapport sans suite afin d'assurer la vitalité et la pérennité de notre culture.

-30-

Pour toute demande d'entrevue, veuillez vous adresser à Vérushka Eugène, à l'adresse suivante : communications@arrq.quebec.